



Espace poubelles velo

Par Elisano

Bonjour,

Nous sommes une petite copropriété ancienne, avec un petit espace destiné aujourd'hui aux poubelles.

Est-il possible selon vous d'autoriser le rangement d'un ou deux vélos dans ce local si les copropriétaires le votent en AG, ou est-ce interdit dans la réglementation ?

Sachant qu'il n'existe pas d'autre endroit possible.

merci beaucoup de votre réponse et très bonne soirée

elisano

Par AGeorges

Les conditions d'accès à un local poubelle et celle d'un local à vélo sont fort différentes. Le premier ne peut donc pas servir de second, les conditions sanitaires ne seraient pas respectées.

Il existe diverses possibilités :

- Mettre des crochets au plafond dans quelques coins,
- demander aux copros de ranger leurs vélos dans leurs caves,
- racheter une cave à un copro qui n'en a pas l'usage et la transformer en local à vélo. La cave deviendrait le bien du Syndicat.

La loi LOM devrait donner quelques précisions supplémentaires ...